

Jérôme Viaud

Maire de Grasse,
Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse,
Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes

"Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de transmission, de recherche, de durabilité et d'attractivité. En croisant histoire, sciences et création, cette chaire porte une ambition forte : préserver nos savoir-faire, éclairer les pratiques de demain et affirmer le rayonnement de la filière Arômes, Parfums et Cosmétiques, en France comme à l'international."



Jérôme Bruhat

Directeur général
du Groupe Robertet

"La Chaire jette un pont entre notre patrimoine et l'innovation. En réunissant les acteurs de la filière autour d'une même ambition, elle met notre savoir-faire au service de l'avenir : développer de nouveaux usages, ouvrir des débouchés et construire ensemble les solutions de demain."



Xavier Fernandez

Vice-président Innovation
d'Université Côte d'Azur,
Directeur scientifique de la Chaire

"Nous ouvrons aux marques et aux industriels un accès direct à la recherche et aux talents d'Université Côte d'Azur, pour répondre collectivement aux enjeux qui dépassent chaque acteur."

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Pays de Grasse
communauté d'agglomération

ALPES-MARITIMES
LE DÉPARTEMENT 06

ROBERTET
GROUPE

À RETENIR

Un cadre de mécénat pour soutenir,
avec Université Côte d'Azur,
la recherche, la formation et le rayonnement
national et international de toute la filière
Arômes, Parfums et Cosmétiques.

"Université Côte d'Azur a vocation à travailler avec cette filière d'excellence.
La Chaire permet de le faire ensemble."

Jeanick Brisswalter
Président d'Université Côte d'Azur

Aujourd'hui,
Je soutiens l'avenir

Parlons de vos enjeux

Xavier Fernandez - Directeur scientifique
xavier.fernandez@univ-cotedazur.fr

Olivier Bangratz - Chef de projet
olivier@fondation-unica.org

Benjamin Seror - Directeur de cabinet Université Côte d'Azur
benjamin.seror@univ-cotedazur.fr

PATRIMOINE VIVANT & INNOVANT

CHAIRE PARTENARIALE

Patrimoine Arômes, Parfums et Cosmétiques en Pays de Grasse

Ensemble,
bâtir les savoirs dont la filière aura besoin

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
FONDATION

Un patrimoine vivant

Berceau historique du parfum, le Pays de Grasse voit en 2018 ses savoir-faire reconnus par l'UNESCO. Ce patrimoine culturel immatériel représente un prodigieux potentiel d'innovation, au service de la société et du développement humain.

À nous de le transmettre, de le faire vivre, et de le faire évoluer.

UNE CHAIRE PARTENARIALE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une alliance dans la durée
entre entreprises, acteurs publics et université

Des sujets définis avec les partenaires
à partir de leurs besoins concrets

Des projets conduits par l'Université
de l'idée jusqu'aux résultats

Un accès à des expertises et équipements
laboratoires, plateformes, compétences

pour répondre à des enjeux qu'aucun acteur ne peut traiter seul.

La Chaire complète les réseaux existants de la filière industrielle en apportant l'angle universitaire : recherche, formation, diffusion des savoirs.

Portée par
la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, Université Côte d'Azur et sa Fondation, avec le Département des Alpes-Maritimes et le Groupe Robertet.

Soutenez une initiative d'exception

Notre ambition : servir toute la filière Arômes, Parfums et Cosmétiques, de la plante au produit, en France et à l'international.

QUATRE PILIERS

Recherche & Innovation
produire connaissances et solutions

Formation
développer les talents

Filière & Écosystème
structurer, attirer, connecter

Rayonnement
diffuser, valoriser, rendre visible

CE QUE VOUS Y GAGNEZ

Être visible
auprès des décideurs, des chercheurs et des futurs talents de la filière, dans les événements et publications de la Chaire.

Anticiper
la filière de demain, au contact de chercheurs et de vos pairs.

Proposer vos sujets
examinés par un Comité de Pilotage réunissant collectivité, Université Côte d'Azur, entreprises et organisations professionnelles.

Bénéficiez d'une réduction d'impôt

60% de votre don en réduction d'impôt pour les entreprises*

Pour exemple, un don de 20 000€ vous coûte en réalité seulement 8 000€ (12 000€ de réduction d'impôt).

Votre mécénat, financier ou de compétences (mise à disposition d'expertise ou de collaborateurs), peut soutenir la Chaire de façon structurelle ou un projet spécifique.

Particuliers, IFI :
calculez le montant de votre don sur notre simulateur.

COMMENT S'ENGAGER

1. Échangeons
nous repérons ensemble un projet qui vous correspond, ou ouvrons un nouveau sujet.

2. Choisissez
un projet ou un soutien structurel.

3. Formalisons
convention de mécénat, reçu fiscal, accompagnement de la Fondation.

Les résultats sont ouverts à toute la filière ; les suites propres à une entreprise relèvent d'un contrat distinct avec Université Côte d'Azur.

*Dans la limite prévue par la réglementation fiscale en vigueur.
Document fourni à titre informatif et non contractuel.*